

Empreintes

Le journal d'Ensues la Redonne # 30

Octobre - Novembre - Décembre 2015

Événement :

Une stèle pour nos pompiers disparus

Dossier :

Choix raisonnés pour nos investissements

Zoom sur :

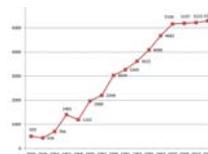
La loi SRU et notre cadre de vie



Joyeuses Fêtes !

04 Social - Éducation - Emploi

Nos enfants ont la main verte ! «Ensues TV» : la télé des ados. 4
Ensues solidaire de la Chrysalide ! Comment bien vieillir avec les 4
ateliers Santé du CCAS. Bilan d'étape pour les TAP. Une année 5
nouvelle pour le Multi-Accueil Petite Enfance. Jour de fête et de 5
Solidarité pour nos Séniors au Cadran. Candidatures pour les 6
emplois saisonniers... 6



07 D'hier et d'aujourd'hui

Recensement et Évolution de la population.

08 Culture - Festivités

Le génocide Arménien avait l'accent provençal. 100 ans d'histoire à 8
la Gare de la Redonne. Brassens, encore et toujours. Marius ressuscité 8
à la sauce Pagnol. Frissons garantis pour Halloween au Cadran. 9
Fêtes de la Saint Maur : demandez le programme ! 9



10 Zoom sur

La loi SRU.



12 Portrait

Émmanuel Quintane : la passion du Rugby.

13 Dossier

Choix raisonnés pour nos investissements.

17 Communauté Urbaine

Métropole Aix-Marseille Provence : mode d'emploi
Visite de Guy Tessier



18 Environnement

Des compteurs intelligents pour un usage raisonné de l'eau. Fin des 6
travaux sur le réseau d'eau des Calanques. 6



19 Vie locale et Citoyenne

Une stèle inaugurée pour la Sainte Barbe. Rassemblement citoyen.
Commémoration du 11 novembre.



20 Travaux - Urbanisme - Sécurité

Le plan de circulation mis en débat. Modernisation et amélioration 20
du mobilier urbain. Travaux sur le pluvial à l'entrée de la commune. 20
Partage d'expériences pour une meilleure sécurité de tous. Un plan de 21
lutte engagé contre les stationnements sauvages. 21



22 Vie associative

Nouvelles associations de la commune. Record de participation 22
pour l'Escapade. Trail des 5 calanques : les inscriptions sont 23
ouvertes ! 23



Agenda

Nouveaux Commerces - État Civil



« Édito



Après les événements tragiques qui ont à nouveau ébranlé la France ce 13 novembre, notre petite ville d'Ensuès la Redonne s'est une nouvelle fois rassemblée, en colère et émue, mais surtout debout, résistante pour ne pas laisser s'installer la peur. C'est donc dans la continuité du « Bien Vivre Ensemble » que la municipalité a maintenu les manifestations sur la commune, tout en rendant hommage aux victimes lors d'un temps fort en émotion sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Les fêtes de fin d'année ont permis de converger vers une immense solidarité, une valeur qui caractérise notre petite ville et qui permet à chacun d'y trouver sa place. Bien sûr, les décisions de l'Etat sur les finances des collectivités ont quelques répercussions sur nos habitudes et nous avons dû faire quelques choix d'économies mais, nous avons à cœur de privilégier tout ce qui permet de se rassembler, se divertir, s'amuser, dans le partage, le lien social et la générosité. Nous avons aussi fait le choix d'actions et d'investissements permettant au mieux de maîtriser nos dépenses tout en continuant à assurer un Service Public de qualité (voir le dossier de ce journal). En cette année de COP 21, il nous est par exemple apparu évident de baisser notre budget consacré aux illuminations de Noël afin de privilégier les événements festifs et gratuits enclins aux rencontres...

C'est ainsi que toutes les générations ont eu la possibilité de participer à des manifestations toutes aussi chaleureuses les unes que les autres. La vie de notre petite ville continue dans la même voie même si cette fin d'année est axée sur la préparation au passage en Métropole, une nouvelle institution qui sera effective dès le 1^{er} janvier, et dans laquelle je représenterai la commune et irai défendre nos dossiers au milieu des 92 communes qui vont la composer.

« Ensuès clôt l'année entre résistance et solidarité »

Cette fin d'année a été incontestablement festive et solidaire ; c'est une réalité que l'on doit à l'implication de tous, et plus particulièrement encore en cette période. Je tiens à remercier les bénévoles de toutes les associations de notre petite ville, en particulier les associations caritatives qui ont contribué à ce résultat. Ce début d'année sera celui de grands choix pour l'Avenir de notre commune en matière de logements, d'équipements nouveaux, de travaux de rénovation... tout cela dans le respect à la fois de nos engagements, de l'évolution de nos capacités budgétaires suite aux baisses des dotations mais aussi des concertations auxquelles nous vous associerons.

De nombreuses occasions nous ont permis de nous rencontrer en ce mois de décembre (même si un petit ennui de santé m'oblige à me déplacer avec une canne...) et de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année... Permettez moi également de vous souhaiter d'ores et déjà mes meilleurs Vœux pour l'année 2016.

Avec mon équipe nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie des Vœux à la population qui aura lieu le samedi 09 Janvier à partir de 18h00 à la salle du CADRAN.

Tous Mes Meilleurs
Vœux pour 2016

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès la Redonne



1



2



3



4



5



6

- 1 Contes de Noël en chansons pour les tout-petits à la Médiathèque Élisabeth Badinter.
- 2 Contes de Noël alsaciens avec la Compagnie Bretzel à la Médiathèque Élisabeth Badinter.
- 3 Stage Multisports pour les enfants lors des Vacances d'Automne avec la participation pour la 1^{ère} année du club de football Ensues 89.
- 4 Les enfants du Centre de Loisirs ados en sortie au Stade Vélodrome pour le match OM-Montpellier.
- 5 Spectacle de magie au Cadran à Noël pour les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire.
- 6 Record de participation pour les coureurs et les marcheurs pour l'édition 2015 de l'Escapade.



7



9



8



10



11

7 Marché de Noël lors du 1^{er} week-end de décembre à la salle du Cadran.

8 Photos du Père Noël offertes aux familles lors du Marché de Noël au Cadran.

9 Course des Virades de l'espoir au centre-ville et bel élan de Solidarité pour Vaincre la Mucoviscidose.

10 Distribution des Colis de Noël lors du spectacle des Seniors au Cadran.

11 Salle comble au Cadran pour les chants de Noël avec le spectacle «Noël d'Orient».

12 Les enfants ont activement participé au spectacle de magie qui leur était offert au Cadran pour le Noël des Associations.



12

Nos enfants ont la main verte !



Nous étions dans «La Gariguette» pendant ces vacances de La Toussaint ! En plein potager et très écolos, Tatouille la tomate, Rasta le poireau, Bazille le jardinier, Patou le chien, les deux dames aubergine, Monsieur lapin et Madame la musaraigne ont entraîné les enfants du Centre de Loisirs Croc' Vacances dans leurs aventures ! Une guerre des légumes entre OGM et bio a ainsi rythmé les 2 semaines de vacances.

Par le biais d'activités organisées par l'équipe d'animation de Sandrine Lahaxe, les 3-12 ans ont pu découvrir entre autres, la boxe et l'escalade tout en restant dans la thématique de la «Gariguette» !

Sans oublier une sortie cinéma au Cadran, la visite du labyrinthe de la Roque d'Anthéron et une petite escapade en Camargue avec la visite des marais de Vigueirat. On se voit aux prochaines vacances ??

Ensuès solidaire de la Chrysalide !



Cette année encore, le CCAS a œuvré au côté de l'association « la Chrysalide » dans le cadre de l'opération vente de brioches. Les recettes servent à financer la construction d'établissements d'accueil pour personnes handicapées. Les ventes se sont déroulées du 5 au 9 octobre auprès du personnel

Mairie, des administrés, du club des Tamalous et des enfants de l'école élémentaire à l'initiative des enseignants. Il est à noter que l'opération fut à nouveau un véritable succès puisque plus de près de 1500 euros ont été récoltés. Pour précision, le CCAS a commandé 20 brioches, toutes offertes aux bénéfi-

ciaires du portage de repas enchantés de l'initiative tandis que l'école élémentaire a dignement participé à cette opération en vendant 241 Brioches, chiffre record pour les écoles élémentaires du secteur. Bel exemple de Solidarité ! Félicitations aux enfants, leurs familles et enseignants.

«Ensues TV» : la télé des ados

Un été indien a accompagné les vacances de la Toussaint de nos ados, un beau temps qui a favorisé le fil rouge des deux semaines : la création d'un journal télévisé. Plusieurs équipes se sont organisées pour réaliser l'intégralité d'un JT, le but étant de résumer les vacances par une série de reportages lors des différentes sorties au Laser Game, à la course d'orientation, au karting, ... mais aussi une session zapping et la météo. Le JT est à visionner en exclusivité à la Maison pour Tous ! A côté de cela, les ados ont appris à découvrir les sports américains par l'intermédiaire d'une association spécialisée. Ils ont pu ainsi se tester au foot US, à la crosse canadienne et au hockey sur gazon sur notre stade qui offre de parfaites conditions. Un grand succès pour ces sports méconnus en France auprès des adolescents ! Alors rendez-vous dès Février.

Comment bien vieillir avec les ateliers Santé du CCAS

L'atelier Mémoire Phase II s'est terminé le mardi 3 novembre et a confirmé son succès avec en moyenne une fréquentation d'un peu plus de 14 personnes. Fort de ce bilan positif, l'équipe du CCAS et l'association BRAIN UP préparent d'ores et déjà une suite pour l'année 2016 sur une thématique différente.



Bilan d'étape pour les TAP



Pour la 2^{ème} rentrée, les TAP (Temps d'activités périscolaires), temps de loisirs facultatifs, sont proposés tous les soirs après l'école, selon les grands axes du projet éducatif territorial concertés par la Municipalité. Notre objectif : développer l'épanouissement, la découverte et l'accessibilité à la culture et aux sports.

«Ce sont les enfants qui choisissent leur activité, pour développer leur autonomie et leur permettre de savoir exprimer leur choix»

L'équipe d'animateurs du centre de loisirs a travaillé

d'arrache-pied pour proposer des activités variées et de qualité.

Nous ne proposons pas une simple consommation d'activités, mais des activités qui s'intègrent dans un projet pédagogique défini.

Ce sont les enfants qui choisissent leur activité...

Comme le souligne Sandrine Lahaxe directrice du centre de Loisirs.

Sur notre commune, les enfants ont ainsi pu découvrir le cirque, le plaisir du jardinage (de la plantation à la dégustation), le base-ball, le hockey... sans oublier l'atelier cuisine qui connaît un franc succès.

Se distinguer du cadre scolaire...

Certains projets ont pu être également valorisés par des expositions, ou des représentations, comme l'an dernier une pièce de théâtre au Cadran.

«Il fallait vraiment se distinguer du cadre scolaire, l'enfant ne devait pas avoir l'impression de continuer sa classe», précise l'ajointe à l'Éducation Hélène Varre. «Mais à Ensues, nous avons la chance de ne pas pratiquer les TAP dans les salles de classe, donc pari réussi».

Les T.A.P. en chiffres :

577

enfants sont scolarisés dans nos 2 écoles.

288

enfants fréquentent gratuitement les T.A.P. (activités et études)

180 000 €

C'est le coût annuel des T.A.P. que la Ville finance (soit 311 € par enfant)

29 700 €

C'est la seule compensation de l'État pour cette année 2015 (soit 51 € par enfant)

Bien entendu comme tout changement, nous avons traversé plusieurs phases : craintes, adaptations, communications, concertation pour arriver enfin à une certaine stabilité. D'ailleurs tous les acteurs, élus, personnel municipal, parents d'élèves, enseignants et associations se sont impliqués dans cette mise en place imposée par l'État. Et la municipalité travaille toujours dans la recherche de pistes d'améliorations de cette nouvelle organisation pour essayer de répondre à la demande de tous.

Une année nouvelle pour le Multi-Accueil Petite Enfance



Régulièrement à l'occasion des Conseils de Parents, la directrice Mme Arnaud, des membres du personnel de la crèche, ainsi que le chef du Service Municipal M. Agostini, des parents volontaires et la conseillère municipale Mme Dossetto se réunissent pour échanger sur les orientations du fonctionnement

de la structure. Ainsi, cela permet la participation de tous aux décisions qui rythmeront la vie de notre crèche municipale tout au long de l'année.

À titre d'exemple, le dernier conseil a permis de débattre du choix du thème d'une prochaine conférence Petite Enfance, de faire le point sur les futurs travaux qui permettront de régler le niveau de température de l'établissement notamment en été ou encore de discuter des conditions d'accueil des enfants le matin afin de satisfaire chaque parent en fonction de l'âge de son enfant. La directrice a pu aussi annoncer aux parents l'arrivée début janvier d'une

nouvelle auxiliaire de puériculture. Cette instance a la même vocation qu'un conseil d'école : créer un moment d'échange, d'idées, un lieu d'expression et de réflexion. Tout parent désireux de participer à ce conseil peut se faire connaître auprès de la directrice mais aussi auprès des autres parents afin de jouer le rôle de représentant. Pour tous renseignements complémentaires, merci de bien vouloir contacter Mme Catherine Arnaud, la Directrice de la crèche, au 04 42 45 61 01.

Jour de fête et de Solidarité pour nos Séniors au Cadran



En ce jeudi 10 décembre, la salle du Cadran a accueilli 450 spectateurs «seniors» venus fêter Noël. La troupe "Paris By Night" a enflammé la salle sur le registre des "100 ans de chansons". Cette année l'installation était en position

tribune ce qui a été très apprécié et a permis d'assister au spectacle dans les meilleures conditions possibles. L'après-midi s'est achevée par une collation gourmande et la remise de 421 colis de Noël.



Beau succès pour le Loto au profit du Secours Populaire

4842 €, c'est la somme récoltée à l'occasion du loto proposé par le CCAS au profit du secours populaire. Près de 400 personnes se sont mobilisées au Cadran pour y participer. À noter aussi que la tombola a permis d'acheter à l'UNICEF 1 kit de 100 tests HIV pour les enfants, 400 vaccins contre la polio et 90 sachets de lait thérapeutique. Comme l'a précisé Daniel Aradas, Président du Secours Populaire, «ce sont 45 familles qui sont suivies au quotidien sur notre commune. Mme MATTEI précise que «chaque année au travers de ces lotos c'est un coup de pouce qui est donné aux Associations Caritatives

et un peu d'espoir aux personnes suivies». Nous tenions à tirer un grand coup de chapeau au volley Club KOALA qui a permis de récolter la somme de 570 €. Et un grand merci également à tous les donateurs pour ces lots de grande qualité.



Candidatures pour les emplois saisonniers

Comme chaque année en période estivale, un certain nombre d'emplois saisonniers viennent renforcer les besoins de notre commune de mai à septembre. Ces emplois concernent différents postes :

- Des animateurs titulaires du BAFa pour le Centre de Loisirs (date limite d'envoi des candidatures le 22/04/2016).
- Des agents d'entretien pour l'antenne territoriale de la Métropole Aix-Marseille Provence. (Date limite d'envoi des candidatures le 1/04/2016).

Sur ces postes d'entretien, la Municipalité donne toujours la priorité dans le choix des recrutements aux jeunes

étudiants ensuénens faisant leur première demande avec pour spécificité de s'adresser à la fois aux jeunes de plus de 18 ans de la commune mais aussi à l'ensemble des demandeurs d'emploi résidant à Ensues et qui souhaiteraient s'investir sur cette mission (date limite d'envoi des candidatures le 1/04/2016)

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un CV, une lettre de motivation et la fiche de candidature à télécharger sur le site Internet de la commune à : M. Le Maire - Hôtel de Ville, 15 av. du Général Monsabert. 13820 Ensues La Redonne.



Les agents recenseurs chargés de collecter les données du recensement sont au nombre de 10 pour la commune, sous la coordination de Mme Agnès Thévenet. Les voici réunis pour la première fois lors d'une rencontre à l'hôtel de Ville.

Recensement et Évolution de la population

Au fil des années, depuis 1936, les recensements de la population ont permis de suivre l'évolution qualitative et quantitative de nos populations. Cet outil permet donc de comptabiliser le nombre d'habitants de la commune. Cette année, un nouveau recensement est programmé, il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

L'évolution de la population de la commune depuis sa création

Depuis sa création, notre commune a beaucoup évolué, sa population n'ayant eu de cesse d'augmenter, hormis en période de guerre, propulsant notre village progressivement au rang de petite ville. Ce sont 500 habitants environ qui peuplent la commune au moment de sa création en 1933, mais il faut savoir que le quartier de l'Escalayolle dépendait encore, et ce jusqu'en 1948, de la commune de Carry-le-Rouet.

La barre des 2000 habitants fut atteinte au début des années 80 et celle des 4000 en 1995. Ces dernières années la commune a choisi de freiner sa politique d'urbanisation par un PLU adapté. Aujourd'hui, elle mène une politique d'urbanisation maîtrisée, avec des programmes de logements de petite dimension et avec une réelle mixité d'habitat entre maisons individuelles, logements locatifs sociaux et logements en accession à la propriété, tout cela dosé afin de garder l'identité de la commune et d'en conserver son cadre de vie exceptionnel.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal et la détermination du mode de scrutin. Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transport à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement etc.). Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment cela se passe ?

Afin de procéder au recensement de la population de la commune, la mairie a recruté 10 personnes en tant qu'agent recenseur. Ils sont munis d'une carte officielle avec leur photo et la signature du Maire. Ils se présenteront chez vous et vous donneront à choisir entre deux méthodes de recensement :

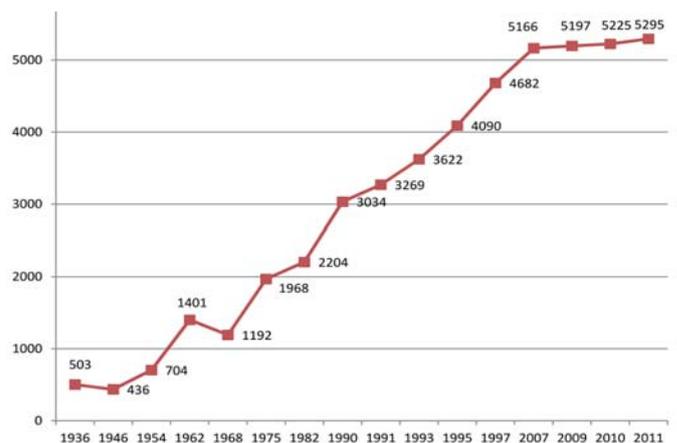
- Le recensement sur papier : L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels que le logement compte de personnes. Vous conviendrez avec lui d'un rendez-vous afin qu'il puisse récupérer les documents remplis ou qu'il vous aidera à remplir si nécessaire.
- Le recensement par internet: Le recensement en ligne est pour vous un gain de temps et l'assurance d'une confidentialité toujours respectée.

Connectez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Le Recensement, c'est sûr !

Toutes vos informations sont strictement confidentielles. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter vos informations. Elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Vos nom et adresse sont nécessaires uniquement pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Ils ne sont pas conservés dans nos bases de données. Toutes les personnes ayant accès à vos informations, en particulier les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.



Évolution de la population jusqu'au dernier recensement de 2011

Le génocide Arménien avait l'accent provençal



Les 7 et 8 novembre dernier, notre ville a eu le privilège d'accueillir au Cadran le jeune groupe de danse, venant tout droit de Marseille Araxe-Sassoun. Cette programmation était proposée en partenariat avec l'association UACB (Union des Arméniens de la côte Bleue). Durant plus de deux heures, ils ont entraîné toutes les générations dans un véritable show haut en couleurs qui commémorait le génocide arménien.

La salle était comble et grand nombre d'entre vous se sont laissé prendre dans leur univers. Ce spectacle aura été un véritable moment de partage... et un bel hommage au centenaire du génocide arménien de 1915 autour duquel notre commune a consacré un deuxième temps fort sous la forme d'une conférence du journaliste et écrivain Jean Kehayan et qui s'est tenue ce même week-end à la Médiathèque.

Brassens, encore et toujours...



Après le succès de la 1^{ère} édition, le Festival Brassens du Foyer Rural a de nouveau fait le plein au Cadran avec une série de concerts hommage réjouissants et le désormais traditionnel repas sétois toujours aussi convivial. Chaque spectacle proposé durant le week-end continue d'apporter une autre dimension au répertoire du grand Georges. Non seulement l'engouement pour les chansons de Brassens ne faiblit pas mais sa poésie chantée conserve tout son sens au regard de l'actualité, et l'importance de son œuvre ne fait que s'intensifier au fil des ans, et c'est tant mieux.

Marius ressuscité à la sauce Pagnol

Cette pièce de théâtre proposée par la troupe du Lacydon n'a décidément pas pris une ride et le nombreux public qui lui a réservé un bel accueil au Cadran ne s'y est pas trompé. Parfaitement interprété dans le respect admirable de l'œuvre originel, elle aura permis aux spectateurs de se replonger dans la Vieux Marseille de cette époque et de ses personnages truculents. À l'heure où nous fêtons les 120 ans de la naissance de l'auteur, cette représentation qui présentait la version intégrale de 1929 a résonné comme le plus beau des hommages.



100 ans d'histoire à la Gare de la Redonne

Le 17 octobre dernier, nous avons honoré les 100 ans de la ligne de la Côte Bleue à la gare d'Ensuès la Redonne. Cette ligne de chemin de fer ligne Martigues L'Estaque avait été ouverte le 15 octobre 1915 après une dizaine d'années de travaux. Elle a nécessité la construction de 18 viaducs, 2 ponts et 23 tunnels, qui aujourd'hui sont classés à l'inventaire du patrimoine du XX^e siècle ou inscrits au titre des monuments historiques. C'est la qualité remarquable de ces ouvrages que nous avons choisi de mettre en lumière. Ainsi, durant tout un week-end, les visiteurs ont pu visiter une très belle exposition "patrimoine & architecture" mettant à l'honneur le travail réalisé par Louis ROUBAUD, les techniques de constructions de l'ingénieur Paul SEJOURNE avec un focus sur le viaduc des eaux salées et l'histoire de La Compagnie PLM.



Cette initiative était portée par l'association de M. Baron «La voix de la Côte Bleue» avec la contribution de la Municipalité d'Ensuès, du CIQ du Domaine de Chantegrive et du CAUE13, sans oublier la présence de M. Chevé qui a fait découvrir sa collection de cartes postales. Le pot de l'amitié du samedi offert par la commune fut le moment phare de cette action avec une conférence passionnante du fils de Louis Roubaud qui nous a fait partager l'histoire humaine de la construction de cette ligne.

Frissons garantis pour Halloween au Cadran

Le 31 octobre au soir, ils étaient tous plus terrifiants les uns que les autres. La soirée d'Halloween a été une vraie réussite avec un record de fréquentation au Cadran. Au programme, une soirée terrifiante adoucie par un buffet sucré et projections des films *Hôtel Transylvanie 2* et *Insidious* pour les plus courageux. Ce fut l'occasion d'un concours de costumes horribles, travaillés et de plus en plus recherchés. On vous attend encore plus nombreux et plus effrayants l'année prochaine !



Fêtes de la Saint Maur : demandez le programme !



Les fêtes de la Saint Maur animeront la commune les 16 et 17 janvier prochains avec 2 jours d'animations en tous genres et avec :

- Rendez-vous le samedi matin à 10h sur le parvis de l'hôtel de Ville pour une matinée d'ateliers cirque par la compagnie Extrême Jonglerie. Vous pourrez vous initier à la jonglerie, aux échasses, au monocycle et à d'autres objets d'équilibre.
- Le samedi soir, direction le Cadran pour l'élection de Miss Ensues 2016. Une dizaine de candidates, originaires de la Côte Bleue, défilent devant le

public en plusieurs tenues (tenues de ville, maillots de bain, robes de soirée et robes de mariées). Un jury de concours désignera avec l'aide du public les 3 gagnantes, sa Miss et ses deux dauphines. (Attention places en tribune limitées, inscriptions et paiement obligatoires en Mairie)

- Le dimanche, traditionnelle messe à 11h à l'Église suivie de la procession et du cortège dans le centre du village.

- Puis à partir de 12h, dégustation d'oursins au Cadran suivie de l'apéritif concert et du repas avec le spectacle "Paradiso" par la compagnie Destination, un spectacle



cabaret dans lequel s'entremêlent tableaux modernes et œuvres classiques du répertoire comme "la cage aux folles", l'illustre "danseur de charleston", le célèbre air de "Carmen", les incontournables refrains ensoleillés de l'opérette Marseillaise et bien d'autres...

Menu et modalités d'inscription sur www.mairie-ensues.fr et renseignements au 04 42 44 88 88. Places à retirer en mairie du mardi 5 au vendredi 16 janvier aux heures habituelles d'ouverture de l'hôtel de ville (paiement en espèces ou par chèque uniquement)



La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) passe au cran supérieur en sanctionnant fortement les communes !

Les données statistiques de l'INSEE (année 2012) sont utilisées pour le Programme Local de l'Habitat 2012-2018. Notre commune comporte aujourd'hui 2065 résidences principales, 384 résidences secondaires et 140 logements vacants avec une répartition de 77% de propriétaires occupants et 20 % de locataires.

Des objectifs fixés par l'État de façon purement arithmétique !

La loi SRU prévoyait 20% de logements sociaux d'ici 2020. La loi Duflot de 2013 impose désormais 25% d'ici 2025 et a instauré des sanctions financières en cas de non respect de ces pourcentages à atteindre. Notre commune fait partie des 46 communes des Bouches du Rhône (218 en France), qui sont carencées c'est-à-dire qui n'ont pas respecté les objectifs fixés pour la période 2011-2013. De nouveaux objectifs nous sont imposés pour la période 2014-2016, c'est un total de 131 logements qui nous sont demandés alors que nous avons pu livrer 21 logements en 2014, que 14 seront livrés en 2016 et 49 en 2017.

Aucunes des contraintes de notre commune n'est prise en compte alors que nous devons faire face à une pénurie de foncier, au classement du Massif de la Nerthe, aux lois littorales; Natura 2000....

Des sanctions financières qui pourraient s'alourdir

Pour 2015 notre commune a payé une «pénalité» de 128 500 €, mais à ce jour le risque est encore plus fort suite à l'adoption en première lecture par l'Assemblée Nationale d'une loi pénalisant encore plus les communes carencées. Ce sont près de 200 000 € supplémentaires par an que nous pourrions perdre par le biais de suppressions de dotations.

Pourtant la commune a réalisé des dépenses (acquisition de foncier et cession de terrains à prix modéré à un bailleur) pour un montant de plus de 800 000 €.

Nous avons sollicité notre député pour qu'il intervienne lors des prochaines discussions...

Un contrat de mixité sociale à signer avant le 31 Mars 2016

L'État impose aux communes carencées la signature d'un contrat de mixité sociale afin de montrer leur intention d'inscrire des actions concrètes et des programmations. Pour celles qui ne le signeront pas, l'État modifie les documents d'urbanisme, instruit et signe les permis de construire pour les opérations de logement, oblige les communes à financer les projets de logements sociaux et attribue le contingent communal et intercommunal à leur place.



Un Collectif National des Communes dites «carencées» et «déficitaires» en logements locatifs sociaux.

Une majorité de communes carencées est en cours de se regrouper en collectif motivé par la situation actuelle. En effet, dans le contexte financier très tendu auquel les communes sont confrontées (baisse des dotations de l'État, augmentation des charges sans compensation,...), les pénalités SRU asphyxient nos budgets communaux. La Loi SRU, née du bon sentiment de loger les gens, est devenue aujourd'hui une fiscalité déguisée et une injustice territoriale pour nos populations. Au-delà du constat des propositions sont faites pour faire évoluer la situation (Attributions, état de la demande, décompte par EPCI, amendement des lois SRU et Duflot, prise en compte des spécificités locales...)

Notre commune a fait le choix d'une urbanisation maîtrisée qui préserve notre Cadre de vie.

Les divers programmes de logements vont répondre à cette volonté de la municipalité en phase avec ses engagements qui ont été choisis par la population qui demande qu'on réponde à ses besoins et attentes.

Le programme des «Coulins» de Bouygues immobilier dans sa deuxième tranche

La réalisation de la 1^{ère} tranche de 84 logements montre le total respect de qualité et d'insertion dans le site. La deuxième tranche qui va démarrer en ce début 2016 pour être livrée en fin 2017 sera dans le même style avec une répartition prenant en compte les obligations de l'État en matière de pourcentage de logements locatifs sociaux.

Le programme des «Rompides» de 13 Habitat va démarrer

Le chantier va démarrer sur le site de l'ancienne caserne et sur le terrain qui a été préempté juste en face du cimetière. Ce sont 14 logements en location sociale (11 sur le site de la caserne et 3 en face) T2/T3 et T4 qui composeront ce nouveau programme. Afin de respecter l'environnement actuel, les constructions seront réparties en plusieurs petits modules ne dépassant pas un étage et comportant des places de stationnement affectées à chaque logement.



Les riverains concertés sur l'urbanisation du Val de Ricard

Le secteur du Val de Ricard (en face de la déchèterie) avait été classé en zone AUH (zone destinée à être ouverte à l'urbanisation par le biais d'une opération d'aménagement d'ensemble et la création des réseaux nécessaires) dans le PLU du 29 juin 2007.

Cet espace de 3 hectares devait faire l'objet d'un aménagement dans les délais de 9 ans sans quoi les parcelles retrouveraient leur classement en zone naturelle inconstructible. Avec la communauté urbaine MPM et l'AGAM (agence marseillaise d'aménagement), nous avons donc travaillé sur un plan d'orientation et d'aménagement d'ensemble cohérent qui tient compte du caractère de ce secteur (habitat existant, entrée de ville et espaces verts) en y implantant un projet immobilier à vocation d'habitats mais pouvant aussi accueillir une activité compatible avec le caractère à dominante résidentielle (parc de jeux, crèche...).

Dans cette optique, ce sont des constructions ne dépassant pas R+2, de l'habitat intermédiaire répondant à l'accession à la propriété et des maisons individuelles classiques qui ont été présentées aux riverains lors d'une réunion de concertation en octobre dernier. L'ouverture à l'urbanisation de ce secteur ne pourra se faire sans la création d'un réseau voirie conforme et la mise en place de l'assainissement collectif. Ces aménagements offriront aussi aux propriétaires actuels la possibilité d'étendre l'urbanisation de la partie déjà aménagée. Une modification du PLU est lancée pour intégrer, sous réserve de la création d'une voie publique permettant la mise en place des réseaux, toutes ces obligations après quoi les aménageurs pourront déposer des projets tenant compte de ces recommandations mais aussi de la création d'un habitat de mixité sociale comportant des logements sociaux pour satisfaire aux obligations de la loi SRU.



Émmanuel Quintane : la passion du Rugby

Nous avons le privilège de compter parmi les habitants de notre commune quelques personnalités qui brillent régulièrement dans certaines disciplines sportives. Parmi eux, coup de projecteur sur Émmanuel Quintane qui s'illustre depuis plusieurs années dans le domaine du rugby avec brio. Cet enfant d'Ensuès la Redonne fait partie d'une fratrie qui a fait du rugby une véritable passion et dont les performances rayonnent bien au-delà du territoire local. Rencontre et retour sur son parcours sportif...

Sous la houlette de son père entraîneur, Christian

La famille Quintane est originaire de Perpignan, une terre riche de la culture catalane où le rugby est bien implanté. Elle s'installe à Ensuès la Redonne en 1997. La fibre sportive est transmise par Christian, son père, ancien joueur de niveau régional et qui communique sa passion du jeu en tant qu'entraîneur, en particulier auprès des jeunes joueurs. Émmanuel marche naturellement sur les traces de son père et se prend au jeu dès l'âge de 6 ans au club des Cadeneaux aux Pennes Mirabeau.

Émmanuel progresse régulièrement et à l'âge de 16 ans, le voilà engagé au PARC d'Aix en Provence qui à l'époque se situe au niveau national. Peu à peu, le rugby pratiqué sous la forme d'un loisir devient une activité à part entière.

Repéré par le Stade Toulousain, Manu entame une carrière professionnelle

En 2010, Manu Quintane entre au centre de formation du Stade Toulousain après une journée de détection et il mènera de front une carrière de joueur et un BTS en Management. Son talent lui permet d'être surclassé en moins de 23 ans. Il décide ensuite de rejoindre le club de Perpignan dans lequel il est susceptible d'avoir encore plus d'opportunités de jouer.



Il lui arrivera même de participer aux entraînements de l'équipe 1 qui évolue en TOP 14. En 2013, il rejoindra le club de Carcassonne qui évolue en Pro D2. Il y évolue en tant qu'arrière ou ailier.

Malheureusement, une rupture des ligaments croisés vient stopper sa progression et l'oblige à observer un arrêt de 7 mois. Cela l'oblige à revoir ses ambitions à la baisse mais sa passion demeure intacte.

Une année en Nouvelle-Zélande, à la découverte du rugby de l'hémisphère Sud

En 2014, il tente une belle aventure en Nouvelle-Zélande au pays des célèbres All-blacks. Cette décision est motivée à la fois par l'envie de voyager et par la curiosité de découvrir une autre culture du rugby qui s'impose en Nouvelle-Zélande comme majoritaire, forte et populaire. Il y arrive en décembre qui correspond chez eux au début de l'été. Installé à Wellington, il s'engage dans le club des Marist Saint Pats où il découvrira la richesse du monde amateur du rugby néo-zélandais, la culture Maori et celle des autres îles du Pacifique. Une aventure riche qu'il décrit lui-même : « Là-bas, le rapport au rugby est uniquement sportif, en un match, je me suis plus amusé qu'en une saison entière en France ». Pour vivre à côté de sa pratique sportive, Émmanuel enchaîne les petits boulots (boulangier, pâtissier, peintre...). Vous l'aurez compris, Émmanuel aura été au bout de sa passion et aujourd'hui de retour à Ensuès la Redonne, il développe avec son frère Romain (qui est par ailleurs champion d'Europe de Beach Rugby), une entreprise de sérigraphie. Une histoire de famille encore, et toujours... une histoire collective comme le symbolise si bien les valeurs de l'Ovalie...



Les élus et Miss Ensûès étaient présents pour l'inauguration de la Place des Aires ; de gauche à droite ; M. Éric Diard, Mme. Valérie Guarino, M. Frédéric Ounanian, M. Michel Illac, M. Guy Teissier, Miss Ensûès, M. Marcel Turchiuli, Mme Martine Mattei et M. Vincent Burroni.

Des choix d'investissements adaptés aux besoins et aux moyens...

Aujourd'hui, tout le monde peut l'entendre, personne n'est dupe, la situation financière des collectivités est sérieusement mise à mal à cause de fortes baisses de dotations de l'Etat. Des normes sans aides, des pénalités injustes, des réformes imposées sans compensation alourdissent toujours plus notre budget. Il est néanmoins très important de faire les meilleurs choix pour notre quotidien et notre avenir. A Ensûès la Redonne, notre choix est de continuer à résister et à construire l'avenir de notre petite ville en privilégiant la recherche maximale de subventions et en optant pour des projets adaptés au plus près des besoins actuels et de ceux prévisibles dans les prochaines années.

C'est ainsi que nous avons engagé en priorité la construction d'une nouvelle cuisine centrale, équipement nécessaire répondant aux nouvelles normes, permettant la libération d'espaces pour de meilleures conditions de prises des repas et s'inscrivant dans la prévisible augmentation du nombre de repas (scolaires, centre de loisirs ...).

D'autre part, le nombre croissant d'enfants scolarisés nécessite de préparer dès à présent des classes supplémentaires en libérant de l'espace ...

Des travaux moins structurants sont choisis pour entretenir l'ensemble du patrimoine, les écoles, la crèche, les structures sportives, l'Hôtel de Ville, ... Nous faisons aussi des choix d'investissements pour dégager des économies d'énergie en matière d'éclairage public ou de chauffage. Les nouvelles données budgétaires nous conduisent à une réflexion encore plus poussée entre nos choix prioritaires, la mise en sommeil de certains projets ou le décalage d'autres dans le temps... c'est d'ailleurs ce qui guidera le Débat d'Orientation Budgétaire qui définira les grandes orientations à partir desquelles sera élaboré le prochain budget 2016.



Marcel Turchiuli
Adjoint aux Travaux

La place des Aires inaugurée cet automne !

C'est sous un soleil généreux que le symbolique ruban tricolore a été coupé en présence de Vincent Burroni député de la circonscription, Guy Teissier président de la communauté urbaine, Valérie Guarino conseillère départementale, Éric Diard maire de Sausset les Pins et de Michel Illac maire d'Ensuès la Redonne aux côtés de ses adjoints et conseillers municipaux et de la population.

Un site d'une grande richesse humaine

C'était l'occasion pour le Maire, Michel Illac de rappeler que l'aménagement de ce site a connu de multiples évolutions depuis la naissance de notre commune, un site qui est aussi chargé d'histoire... d'histoires humaines avant tout.

De nombreuses anecdotes issues de témoignages d'anciens ; Léone, Maguy, Mathilde, Solange, Roger, Roland, Robert... ont permis de comprendre la vie de cette place. Une place qui a été un lieu de vie animée au fil des temps par le travail de battage des blés avec le cheval «Bijou» et la «Ventarelle», les jeux d'enfants, les parties de pétanque, les manèges de la St Maur, mais aussi l'étendage du linge... autant d'activités qui rassemblaient toutes les générations sur cette place... Un vrai lieu de Vie...



Un Projet qui a coûté 30 % de moins que prévu

Un chantier qui, avec les aléas du travail avec les bureaux d'étude et le CAUE, les adaptations liées à l'écoute des riverains lors de la concertation et les évolutions en cours de chantier, connaîtra un petit changement d'échéancier, mais un chantier qui au final aura été revu avec des matériaux et méthodes de constructions permettant une économie de 30 % sur le budget initialement prévu, ce qui fera dire au Président de la Communauté Urbaine de Marseille que nous étions raisonnables à Ensuès la Redonne !

La Conseillère Départementale quant à elle assurait notre commune du soutien que le département continuera à nous apporter sur nos dossiers.

Un projet largement concerté

Très rapidement le projet s'est dessiné répondant à la fois à la problématique parking et à un véritable lieu de vie grâce à un parking souterrain qui aurait laissé place en surface à un vrai espace de vie en ce lieu central de notre village...

De réunion en réunion, ce projet se focalisera sur la problématique parking, lequel connaîtra des modifications suite au refus catégorique des riverains de voir un parking souterrain...



C'est donc un projet avec du stationnement entouré d'une promenade agrémentée d'une pergola avec une vue panoramique sur le village et une jardinière donnant une touche de verdure qui a alors été décidé en concertation. Hélas ce projet n'a pu aboutir et a dû être adapté en cours de réalisation afin de préserver le cadre de vie des riverains de cette place et donner encore plus d'espace au stationnement.

Des panneaux explicatifs retraceront l'histoire de ce lieu
«Oui la vie des Hommes et des Femmes qui ont vécu ou vivent encore là, ceux qui ont fait l'histoire de ce lieu et qui l'ont vu évoluer c'est important de ne jamais l'oublier, c'est notre patrimoine, nous devons faire vivre cette mémoire...»

C'était la conclusion du Maire qui annonçait la future mise en place de panneaux explicatifs qui retraceront l'histoire de ce lieu et d'un rouleau en pierre qui était utilisé pour écraser les épis.

Des Dossiers d'Aides orientés vers les priorités...

L'aide aux «TRAVAUX de PROXIMITE»

Au-delà des grands projets qui sont nécessaires dans tous les domaines, la commune réalise divers travaux moins importants mais qui permettent de répondre à des besoins importants. Ces derniers sont ce qu'on appelle dans le jargon des collectivités les «Travaux de Proximité». Il s'agit de dossiers de travaux d'investissement accordés par le Conseil Départemental (Conseil Général d'hier) dans le cadre de sa politique d'aide aux communes.

Sont concernés par ces projets, les travaux d'investissements pour les équipements sportifs, l'aménagement du paysage urbain, l'aménagement de voies, les travaux divers et les travaux nécessaires. Par contre, les acquisitions de mobilier et matériel, de véhicules, les acquisitions foncières et immobilières et la Vidéo-protection ne bénéficient pas de cette aide.



Renouvellement de l'éclairage public pour permettre des économies

TAUX de la SUBVENTION

Cette aide est de 80 % sur le coût HT des travaux plafonnés à 75.000 € HT par projet, étant précisé que la part communale ne saurait être inférieure à 20 % du montant HT.

Des choix de dossiers prioritaires

Cette année, encore plus que par le passé nous avons sélectionné des dossiers qui vont répondre aux besoins quotidiens des familles, en matière de sécurité, d'accessibilité, de mise aux normes, d'économies d'énergie, et d'entretien qui par la suite permettent de diminuer nos dépenses de fonctionnement.

C'est ainsi que nous avons choisi en priorité ; des travaux d'éclairage public, d'entretien du patrimoine bâti, d'isolation et de rénovation des installations de chauffage...."



Rénovation du bâtiment de la Poste et amélioration de sa performance énergétique

Services municipaux et entreprises assurent en partage l'entretien du patrimoine communal dans un souci de réactivité et d'efficience.

L'entretien du Patrimoine bâti de la commune est assuré en partage par les Services Techniques municipaux et des entreprises prestataires qui obtiennent les marchés mis en appel d'offre.

Les petits travaux sont réalisés au quotidien et en fonction de l'activité liée aux bâtiments par les personnels des Services techniques qui sont dotés d'un garage municipal et du matériel nécessaire (Véhicules, outillage, matériaux,...) Cela concerne les interventions et petites réparations tous corps de métier et de petits entretiens (peinture, serrurerie, menuiseries,...). L'équipe des Services techniques assure aussi toute la partie logistique (Mise en place de mobiliers pour les activités municipales et associatives).

Les travaux plus importants et ceux de corps de métier spécifiques sont assurés par des entreprises soit ponc-

tuellement par appel d'offre soit par une entreprise qui a été retenue pour un marché à bons de commande qui intervient tout au long de l'année. (Espaces Verts, Éclairage Public, Pluvial...)



Une Nouvelle cuisine Centrale pour l'Avenir de la commune !

L'actuelle cuisine centrale qui est située à l'école maternelle date de 27 ans, l'âge de l'école. Elle est devenue vétuste et nécessite une mise aux normes. D'autre part elle doit être agrandie pour respecter les nouvelles obligations en matière de restauration et l'accroissement de la fourniture de repas dans les prochaines années. La nouvelle cuisine a été calibrée pour la production à 600 Équivalent Repas Adultes/jour et disposera d'une totalité de près de 300 m² pour un fonctionnement optimal.

Une organisation des plus fonctionnelles

Une conception répondant à une répartition des surfaces adaptée, des séparations de diverses phases de conception des repas avec une organisation des plus fonctionnelles. Les différents espaces sont bien distincts :

- Locaux pour le personnel (Bureau, lingerie, vestiaires, sanitaires, chaufferie, ménage),
- Locaux de réception et stockage des marchandises (chambres froides pour produits frais, fruits et légumes, viandes, surgelés)
- Locaux de préparation des repas (préparations froides, cuisson, refroidissement)
- Locaux d'entretien (Plonge, emballages, désinfection, déchets)



Une insertion dans le site en rationalisant les espaces

Pas facile de caser un tel équipement au plus près d'un des principaux lieux de consommation ! C'était un challenge à relever d'autant que les besoins de livraison et de stationnement sont aussi une donnée importante pour le bon fonctionnement de cet équipement. Le choix de l'architecture a aussi fait débat, envisagé en matériaux modernes (sous bassement en béton et bardages et toiture métal) il a au final été retenu une toiture en charpente et tuiles provençales et des façades en parpaings crépis.



Un chantier adapté pour ne pas nuire à l'environnement

Un chantier qui va s'étaler de Juin 2016 à Juin 2017 afin que la cuisine soit mise en fonction dès l'été et soit en plein fonctionnement à la rentrée de septembre 2017. Cela permettra de libérer l'actuelle cuisine qui pourra elle aussi être réaménagée pour l'agrandissement de la salle de restauration de la maternelle.

Afin de ne pas nuire à la quiétude de l'école, il a été choisi de réaliser les travaux de fouilles et de terrassement pendant la période d'été 2016 car, en effet, ces travaux nécessiteront le travail de tractopelles et brise roches quelques semaines.

Un projet bien subventionné par tous nos partenaires

Grâce à un bon travail du dossier, une recherche de subventions auprès de nos partenaires et une négociation avec Bouygues immobilier, le financement de la commune sera minime. Il était important en cette période de diminution des dotations de ne pas vous faire supporter le coût de cet équipement.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
Travaux	Montant	Montant	
Création d'une cuisine centrale	935 567 €	Conseil Départemental CDCA 2015-2019 (hors matériel)	463 680 €
		DETR 2014	116 000 €
Matériel cuisine collective	222 125 €	Conseil Départemental Matériel	111 063 €
		Réserve parlementaire En cours d'instruction	15 000 €
PROJET Global	1157 692 €	Participation Bouygues	400 944 €
		Autofinancement de la Commune	51 005 €
Total HT	1 157 692 €	Total HT	1 157 692 €

Aix-Marseille-Provence-Métropole :

- 3 148 Km²
- 92 communes
- 1 841 459 Habitants
- 180 Km de façade maritime
- 6 intercommunalités sur 7 du département (sauf CA d'Arles)
- 2800 heures d'ensoleillement



Métropole Aix-Marseille Provence : mode d'emploi ?

La Métropole Aix-Marseille-Provence deviendra une réalité administrative le 1^{er} janvier 2016. Cela se déclinera concrètement dans l'organisation de cette nouvelle institution au travers des Conseils de territoire, lesquels sont calqués sur les anciennes intercommunalités comme celle de MPM à laquelle nous appartenions. Ensûes la Redonne sera représentée par 2 élus au sein de ce conseil de territoire (M. Michel Illac et Mme Martine Mattéi). La Métropole sera chargée principalement de piloter, pour et avec les communes :

- le développement économique, social et culturel (zones d'activités économiques ; équipements culturels et sportifs d'intérêt supra communal ; ports et gares ; promotion du tourisme ; aide à l'enseignement supérieur et à la recherche...)
- l'aménagement de l'espace métropolitain (schémas et plans d'urbanisme ; aménagements d'intérêt métropolitain ; valorisation du patrimoine naturel et paysager ; organisation des déplacements ; voirie et signalisation ; infrastructures et réseaux de télécommunications)

- les politiques locales de l'habitat et de la ville (schéma d'ensemble de l'habitat, du développement urbain et du logement ; aires d'accueil des gens du voyage ; contrats de ville ; insertion économique et locale ; prévention de la délinquance) ;
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et de notre cadre de vie (gestion des déchets ; lutte contre la pollution et transition énergétique ; Plan Climat énergie Territorial ; distribution publique d'électricité et de gaz ; milieux aquatiques et plages...)
- les services d'intérêt collectif (assainissement et eau ; cimetières ; services d'incendie et de secours...).

Reste à savoir comment cette structure va pouvoir fonctionner démocratiquement, notamment en termes de maintien des liens de proximité entre les pouvoirs publics et les concitoyens. Seul représentant de la commune, le maire, Michel Illac ira défendre dans son mandat d' élu Métropolitain les dossiers de notre commune et les grands projets Métropolitains qui auront une incidence dans notre vie quotidienne. Il continuera à vous rendre compte régulièrement et vous solliciter chaque fois que nécessaire.

Visite de Guy Tessier

C'était la dernière visite de la mandature du président de la communauté urbaine, Guy Teissier. Une rencontre qui a permis de faire le point sur les dossiers en cours et ceux qui sont programmés. Des dossiers qui vont donc glisser vers la nouvelle Métropole en janvier 2016. Au niveau voirie, l'aménagement de l'entrée Ouest de la commune avec le traitement de la voie d'accès entre le centre de secours et le gymnase, le traitement du parking de l'école élémentaire et la réfection du parvis de la poste. Au niveau plus sécuritaire, le traitement du valon de Graffiane avec création de pistes cyclables et piétonnes et la reprise du réseau pluvial qui est devenu une compétence communautaire. Au niveau environnement, la poursuite de l'assainissement des calanques et l'extension pour certaines voies non publiques qui sera étudiée par la Métropole.



Des compteurs intelligents pour un usage raisonné de l'eau



À Ensues la Redonne, durant le premier trimestre 2016, quelque 2 500 compteurs d'eau classiques vont être progressivement remplacés par des appareils télé-relevés, par la Société Eau de Marseille Métropole. Quelques explications : les nouveaux compteurs d'eau s'appuient sur une technologie qui présente bien des atouts. Sur le plan pratique, le relevé à distance s'effectue automatiquement, sans déranger les habitants.

Et puis, dans un second temps, d'ici 2017, la programmation d'un seuil de consommation maximale journalière, basé sur les habitudes de consommation du foyer, permettra également de détecter rapidement une fuite et d'être plus réactif pour en rechercher l'origine et transmettre l'information à l'abonné. Le remplacement du compteur et son entretien seront pris en charge par la société délégataire du service de l'eau.

À savoir

Une nouvelle agence de la Société Eau de Marseille Métropole a ouvert ses portes au public à Marignane, 16 allée de la Palun. Destiné à recevoir les clients d'Ensues la Redonne, ce point d'accueil est ouvert de 8h à 17h30, du lundi au vendredi. Un nouveau numéro est également disponible pour le Centre Service Client "La Passerelle". Depuis le 1^{er} septembre 2015, les conseillers de la Société Eau de Marseille Métropole sont joignables au 0 969 39 40 50, un numéro Cristal non surtaxé (au prix d'une communication locale, quel que soit le poste d'appel fixe ou mobile). Par ailleurs, veillez à protéger vos compteurs d'eau contre le gel en cas de période de grand froid.

Fin des travaux sur le réseau d'eau des Calanques



Les travaux de rénovation du réseau d'eau se terminent dans les calanques jusqu'à Grand Méjean. Un léger retard lié à l'activité saisonnière et à la neutralisation de la période d'été jusqu'à mi-octobre pousse la fin du chantier au mois de février. Au moment où nous écrivons ces lignes nous pouvons vous informer que les travaux de

reprise pour l'assainissement vont redémarrer en 2016 pour traiter le parcours de la Redonne jusqu'à Grand Méjean. Le marché de travaux sera attribué en Commission d'Appel d'Offre au printemps pour un démarrage des travaux à l'automne et ce pour une durée d'un an environ.

Dispositif pour vous aider à réhabiliter votre logement

Des subventions aux propriétaires privés qui souhaitent rénover leur logement vétuste existent. Ce programme poursuit, entre autres, plusieurs objectifs :

- La lutte contre l'habitat dégradé en réduisant le nombre de logements vétustes
- La lutte contre la précarité énergétique en accompagnant les travaux de rénovation thermique dans les logements les plus énergivores.
- La remise sur le marché locatif privé de logements rénovés de qualité à loyers modérés.

Pour en savoir plus sur ce dispositif et les démarches à accomplir pour en bénéficier, merci de prendre contact avec le PACT au 0 800 450 462 (numéro vert).

Une stèle inaugurée pour la Sainte Barbe

La traditionnelle célébration de la Sainte Patronne des sapeurs-pompiers et de toutes les professions liées au feu a pris cette année un caractère un peu exceptionnel. En effet, elle a permis l'inauguration officielle d'une stèle installée dans l'enceinte du Centre de Secours Côte Bleue Est. Ce monument du souvenir pour nos sapeurs-pompiers disparus vient rappeler l'engagement permanent et si essentiel de nos soldats du Feu et cet indispensable lien Social auquel ils contribuent autant qu'à la préservation de notre environnement. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Capitaine du Centre de Secours M. Pezzatini, du Colonel Patimo N°2 du SDIS, de MM. Illac et Montagnac, respectivement Maire d'Ensuès la Redonne et de Carry le Rouet et du Député de la circonscription M. Vincent Burroni.



Rassemblement citoyen



Rassemblement citoyen sur le parvis de l'Hôtel de Ville lundi 16 novembre à midi. Une minute de silence

a été observée en hommage aux victimes des attentats qui ont frappé Paris et Saint-Denis vendredi 13 novembre dernier.

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France. La tradition a été respectée sur notre commune avec un défilé qui a traversé le village et les allocutions et des dépôts de gerbes au monument aux morts. L'occasion pour M. le Maire de rappeler les noms des 16 poilus de notre village qui sont morts au champ d'honneur mais aussi de faire passer un message d'avenir : "Faisons en sorte que le souvenir de cette guerre de 14-18 nous aide à construire un monde de Paix et de Solidarité entre les peuples et les nations."

Concertation budgétaire 2016

La municipalité vous propose comme d'habitude de vous associer à l'élaboration du budget de la commune et vous convie aux diverses rencontres.

- **Mardi 16 février à 19h** dans la salle des Mariages pour participer à une réunion publique de concertation budgétaire.

- **Judi 18 février à 18h30** pour assister au Conseil Municipal où aura lieu le Débat d'Orientation Budgétaire.

- **Judi 31 mars à 18h30** pour assister au Conseil Municipal où sera voté le budget 2016.

Si vous souhaitez participer à la vie citoyenne de votre commune, n'hésitez pas à vous informer, donner votre avis, vous êtes les bienvenus.

Le plan de circulation mis en débat



La réunion annuelle de concertation sur les travaux et aménagements de la commune s'est tenue le 9 Novembre. Des propositions de modification du plan de circulation élaborés par les techniciens voirie/circulation de MPM ont été émises à partir de constats mais aussi à la demande de riverains. Le but de ces évolutions éventuelles est de créer des places de stationnement supplémentaires, de limiter la vitesse des véhicules mais surtout de sécuriser les déplacements piétons et cyclistes.

La première proposition fut de passer le secteur du vieux Jas, l'allée des Aubépines et le chemin des Pachons en sens unique, ces trois voies étroites ne permettant pas le croisement des véhicules en toute sécurité. Le sens unique permettrait de rétrécir les voies et ainsi de créer 22 places de stationnement, de sécuriser le cheminement piéton et de créer un contre sens cyclable et une zone de rencontre limitée à 20 km/h. Cette solution n'a pas trouvé un avis favorable des résidents du quartier présents car tout le flux

entrant dans ce secteur devrait, selon ces derniers, créer des bouchons au niveau du carrefour de la mairie. La deuxième proposition concernait le secteur de l'école maternelle pour lequel, aux horaires d'entrée et de sortie d'école, la circulation devient intense et rend le cheminement des piétons dangereux à cause d'un stationnement anarchique des véhicules. Là encore, le passage en sens unique n'a pas été approuvé par l'assemblée. Cependant, grâce aux remarques constructives de chacun, d'autres solutions sont envisageables et la Municipalité a demandé aux techniciens de MPM de travailler sur d'autres possibilités qui permettraient de sécuriser les cheminements piétons. Nous reviendrons vers la population avec ces nouvelles propositions au printemps lors d'une réunion publique.

Modernisation du mobilier urbain de la commune



La municipalité a décidé de mettre en place une nouvelle signalétique des commerces au niveau du carrefour de la mairie. Ils permettent un renforcement de la signalétique urbaine et directionnelle de la vie économique de la commune. Ces panneaux permettent désormais d'informer le public de la présence de différents commerces qui manquent cruellement de visibilité au cœur du village ou en allant vers les calanques. Ainsi 3 panneaux directionnels ont été posés pour informer les automobilistes dans les sens entrant ou sortant de la commune. À noter que contrairement à d'autres communes, ces



panneaux sont gratuits pour les commerces concernés. Par ailleurs la municipalité s'est dotée de nouveaux panneaux d'information. Au nombre de 15 répartis sur le territoire communal, ces derniers sont équipés de vitrines pour les faces d'affichage municipal et associatif, seules les faces expression libre sont en accès libre. Une réglementation est mise en place à l'attention des associations sur l'utilisation des panneaux. Le service communication de la Ville organise une tournée d'affichage tous les quinze jours. Ces panneaux permettront aussi de lutter efficacement contre les problématiques de l'affichage sauvage.

Travaux sur la commune



Réfection de voirie au Besquens



Ralentisseur à la montée Lafon

Partage d'expériences pour une meilleure sécurité de tous



Service des Ports, Police Municipale, Gendarmerie, élus de la Municipalité et Sapeurs-pompiers réunis en réunion sécurité.

La coordination de tous les acteurs de la Sécurité œuvrant sur la commune est primordiale. Comme chaque année après l'été s'est déroulée une réunion sécurité afin de réaliser un retour d'expériences dans le but de trouver des voies d'amélioration pour la saison prochaine.

Le capitaine PEZZATINI commandant la caserne Côte Bleue Est a insisté sur l'importance d'une surveillance du massif exercée conjointement par la Vigie Côte Bleue, le comité communal feux de forêts, les sapeurs forestiers, même s'il

est à déplorer tout de même quelques mises à feu volontaires dans le secteur de Valtrède au mois de septembre (l'enquête est en cours). Pour ce qui est de la Gendarmerie, le Lieutenant INVERNIZZI, commandant la brigade de Carry-le-Rouet, a souligné une baisse de 30% (36 faits au lieu de 53) concernant l'atteinte aux biens par rapport à 2014. Ce bon résultat est le fruit d'une présence des renforts basés à Niolon mais aussi de la bonne coordination des effectifs de la police municipale présente de ce fait sept jours sur sept sur cette période.



En cette fin d'année, dans le cadre du Plan Danton, la Police Municipale est particulièrement vigilante sur la surveillance des zones commerciales.

Pour l'accès calanques, la question d'un seul et même point de filtrage au niveau de la patte d'oie de l'Escalayolle s'est posée à la demande des CIQ et Sociétés Nautiques. Après étude par le service voirie et circulation de MPM, cette solution n'est malheureusement pas envisageable compte tenu de la topographie et du manque de place pour organiser en toute sécurité un demi-tour. De plus le contrôle s'opérerait en un seul endroit au lieu de deux, ce qui doublerait le nombre de véhicules dans les deux sens entrée/sortie rallongeant ainsi les temps

d'attente. Par contre, de nouvelles barrières plus faciles à manipuler seront mises en place pour la saison 2016, et les contrôles aussi bien à la Madrague qu'à la Redonne seront réalisés par des agents de sécurité professionnels. Par ailleurs, afin de renforcer l'information sur la présence de barrages, une signalétique sera placée plus en amont au niveau du village (panneau ou banderole). Ces mesures nouvelles vous seront présentées dans le prochain magazine Empreintes à paraître début Avril 2016.

Un plan de lutte engagé contre les stationnements sauvages



Vous êtes nombreux à nous faire remonter les désagréments que peuvent créer les automobilistes qui entravent la circulation des piétons ou des vélos en se garant sur leurs espaces réservés. De ce fait, la Municipalité a engagé un plan de lutte contre le stationnement gênant et dangereux. La mise en place de potelets pour éviter cette situation et laisser les trottoirs aux piétons



pour un cheminement en toute sécurité est une des solutions. C'est le cas sur l'Avenue de la vierge au niveau du carrefour Vierge-Hélène Boucher, d'autant plus que l'ouverture de nouveaux commerces à cet endroit a engendré un trafic plus important. D'autres secteurs seront traités en 2016 pour les mêmes raisons.



Nouvelles associations de la commune

JUSTDANCE experte de la danse latino



Justdance est née de la rencontre entre Audrey et Isaack. Ils ont en commun l'envie de vous faire découvrir les origines des musiques sur lesquelles vous dansez. Ils se battent aujourd'hui ensemble pour transmettre l'authenticité des danses latines, dans une ambiance conviviale et

décontractée en organisant des stages une fois par mois dans la salle de danse du complexe sportif de 18h à 20h, le dimanche. Prochain stage le dimanche 10 janvier 2016. Contact Audrey BARBOT : 06 60 91 05 95, mail : contact@justdance.fr Site www.justdance.fr

Loisirs pour tous avec «Ensemble C la Dolce Vita»

Cette association organise des activités diverses et variées à ses adhérents (randonnées, sorties culturelles, séjours Sicile et Italie, ateliers pâtisseries, sorties spectacle, repas dansant mais aussi des actions musi-

cales envers les tout-petits ouverts à tous). L'esprit de convivialité et de partage prédomine pour l'organisation de ces activités. Pour tout Contact, Mme Labreuil au 04 86 37 70 46 et mail : toinetetguy@sfr.fr

Les p'tits Bouts ont maintenant leur association



Une dizaine d'assistantes maternelles de notre commune se sont montées récemment en association, menée par l'une d'entre elles, Laetitia Pierre, afin d'offrir de nouvelles activités à leur vingtaine de petits pensionnaires au sein d'une structure parfaitement dédiée, le centre de loisirs Croc' Vacances. Ainsi, «Les P'tits

Bouts d'Ensuès» se rejoignent en ce lieu tous les lundis matin et y retrouvent avec beaucoup de joie Samia, une conteuse... Les mardis matin, c'est Antelme qui vient leur proposer de l'éveil musical et, les jeudis matin, ce jeune public s'adonne également à de l'éveil corporel... Contact : Mme Pierre au 06 79 87 89 90.

Un Noël des associations sous le signe de la magie



Comme chaque année, le monde associatif de la commune a aussi droit à son moment de Noël. Ainsi, les enfants adhérents des différentes associations de la commune sont invités au Cadran pour assister à un spectacle et profiter d'un goûter offerts par la Municipalité.

Cette année, c'est le magicien Érik Parker qui a enchanté le public avec son tout nouveau spectacle. Le moment de la distribution du goûter a aussi permis à chacun de se souhaiter de bonnes fêtes après une année d'activités bien remplie...

Le Foyer Rural fait don de 1200 euros au Secours Populaire



À l'occasion de la dernière braderie du Secours populaire, l'association du Foyer Rural leur a remis un chèque de 1200 € qui a été récolté lors de la dernière pièce de théâtre programmée dans le cadre des Récréatives.

Le nouveau Président, Daniel Aradas a vivement remercié l'équipe du Foyer Rural représentée par Martine et Jean-Jacques Schoemann lors de ce moment où la Solidarité prend tout son sens...

En bref...

Donner son sang, c'est important !

Nous l'avons vu au moment des attentats de Paris, donner son sang permet de sauver des vies. La prochaine campagne du Don du Sang à Ensuès la Redonne est programmée le vendredi 15 janvier de 15h30 à 19h30 au foyer socioculturel. Merci d'avance de votre participation pour cette noble cause.

Record de participation pour l'Escapade



L'escapade 2015, 22^{ème} édition a connu un grand et franc succès.

L'association avait prévu 630 dossards pratiquement réservés avant le départ de la course et une centaine d'adeptes ont pu participer à cette belle course sans dossard

ainsi que 200 participants pour la marche nordique. Une grande innovation pour cette année, le départ de l'Escapade a eu lieu sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour le plus grand plaisir des organisateurs, des bénévoles et des participants.

C'est dans des conditions météo idéales que le départ a été donné par Monsieur le Maire. Cette année, c'est un chèque de 630 euros que le président Serge Sarde a remis à l'association Espoir contre la Mucoviscidose.

Courir, prendre du plaisir et agir pour la solidarité tel est le sens de l'Escapade. Un grand bravo aux organisateurs et à tous les bénévoles impliqués dans cette réussite. Nous vous donnons rendez-vous en 2016 pour la 23^{ème} édition...



Trail des 5 calanques : les inscriptions sont ouvertes !

Le 17 avril 2016, nous accueillerons le Trail des 5 calanques, 1^{ère} manche du Trail-Tour-Running-Évasion, sur notre commune au départ du parvis de l'hôtel de Ville. Cette épreuve est le fruit d'une collaboration entre la Municipalité et Sports Evènements et offrira 3 parcours d'exceptions dans nos calanques : un 15 km avec 500 m de dénivelé «À la découverte de l'Érevine», (sur lequel il sera possible de s'inscrire aussi dans le cadre d'une marche rando) un 25 km avec 1000 m de dénivelé «Trail de la Côte Bleue» et un 42 km avec 1800m de dénivelé «Le marathon des douaniers». *Tous renseignements et les informations sur les conditions d'inscriptions, rendez-vous sur www.traildes5calanques.com*



Compte rendu du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

Conseil du 10 octobre

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Décision budgétaire modificative n°2 (Rapport Hubert Macone)

Afin de procéder à divers ajustements de la section de fonctionnement et d'investissement il est proposé de procéder à diverses opérations. Retrouvez le détail dans le compte-rendu en ligne sur le site de la Ville www.mairie-ensues.fr.

Pour 26 Abstentions 0 Contre 3

Demande de subvention auprès du CD13 pour l'acquisition des équipements et matériels de la cuisine centrale (Rapport Hélène Varre)

Ce projet se concrétisera par la création d'un bâtiment réservé exclusivement à la cuisine centrale de la commune, aujourd'hui à l'étroit dans l'enceinte de l'école maternelle. Cet espace libéré permettra ainsi d'agrandir le réfectoire de l'école maternelle et d'accueillir aisément les élèves de l'école maternelle. Il est proposé de solliciter le Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre des aides exceptionnelles pour l'acquisition des équipements de cette nouvelle cuisine.

Adopté à l'unanimité

Tarifs Dispositif "Train bleu" (Rapport Sabine Coirre)

Cette manifestation se concrétisera par un Spectacle «Liaisons Ternaies», le 31 mars 2016 (Tarif Unique 10 €) et un Pique-nique artistique le 3 avril 2016 (Tarif Unique 15 €). Il est proposé d'adopter ces tarifs.

Adopté à l'unanimité

Convention d'entente intercommunale entre les communes d'Ensues-la-Redonne et de Carry-le-Rouet en vue de mutualisation (Rapport Michel Illac)

Dans un souci de meilleure efficacité du service public, de coordination et d'économies budgétaires... les 2 Communes de Carry le Rouet et d'Ensues la Redonne souhaitent proposer et formaliser une mutualisation « Côte Bleue ». Cette convention permettra de mutualiser divers domaines comme l'informatique, la communication, les affaires juridiques et les marchés publics sous forme de groupement de commandes.

Pour 28 Abstentions 0 Contre 1

Plan Local d'Urbanisme - Engagement de la procédure de modification n°4 (Rapport Michel Illac)

Cette modification permet de définir le projet urbain sur le secteur du Val-de-Ricard. Ce projet d'environ 80 à 100 logements s'inscrit dans les objectifs de développement de la commune en termes d'accueil de population et de constructions nouvelles. Ils permettront

de répondre également et plus rapidement aux objectifs légaux de production de logements sociaux.

Adopté à l'unanimité

2^{ème} répartition des Subventions aux associations (Rapport Mohamed Béhairi)

Il s'agit de verser 300 € à l'Association Ensuienne de Soutien au CCFF d'Ensues.

Adopté à l'unanimité

Modification du règlement intérieur du personnel de la collectivité (Rapport Michel Illac)

Afin d'avoir une meilleure gestion du personnel, quelques propositions d'ajustement ont été proposées aux membres du comité technique. Le collègue employé et le collègue employeur ont émis un avis favorable à l'unanimité de ses membres.

Adopté à l'unanimité

Conseil du 10 décembre

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Tarifs des services publics 2016 (Rapport Michel Illac)

Cette décision fixe et réajuste les tarifs qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Retrouvez le détail et es votes sur le site Internet de la Ville rubrique Votre Mairie/ Compte rendu de Conseil Municipal.

Pour 28 Abstentions 1 Contre 0

Admission en non valeurs de produits irrécouvrables (Rapport Michel Illac)

Monsieur le comptable du Trésor Public a adressé une liste de créances irrécouvrables d'usagers des services publics de la commune pour les exercices 2011 et 2012.

Il demande à la commune de se prononcer sur leur admission en «pertes pour créances irrécouvrables».

Pour 28 Abstentions 1 Contre 0

Décision budgétaire modificative n°3 (Rapport Sébastien Alarcon)

Afin de procéder à divers ajustements de la section de fonctionnement et d'investissement il est proposé de procéder à diverses opérations. Retrouvez le détail dans le compte-rendu en ligne sur le site de la Ville www.mairie-ensues.fr.

Pour 28 Abstentions 1 Contre 0

Modification du règlement intérieur du personnel de la collectivité (Rapport Michel Illac)

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM, a transféré à la Communauté Urbaine de nouvelles compétences et élargi certaines de ses compétences préexistantes, conformément aux décisions prises au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). La commune est concernée par les concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz, les aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et la gestion des eaux pluviales.

Adopté à l'unanimité

Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées – désignation des membres (Rapport Martine Mattéi)

Cette commission est composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

Adopté à l'unanimité

Qualité et Prix du service public de l'Eau et de l'Assainissement: Approbation du rapport annuel 2014 (Rapport Marcel Turchiuli)

Cette compétence est exercée par la SEM (Société des Eaux de Marseille) et la SERAM (Société d'exploitation du Réseau d'Assainissement de Marseille), délégataires de Service Public. Ce rapport fixe notamment le prix de l'eau pour notre commune qui est de 3,2941 €/ m³. Il correspond au tarif de l'eau plus le tarif de l'assainissement, soit une augmentation de 0,50 % par rapport à 2013.

Adopté à l'unanimité

Évaluation des nouvelles charges transférées à la CUMPM et révision du montant des attributions de compensation (Rapport Michel Illac)

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM, a transféré à la Communauté Urbaine de nouvelles compétences et élargi certaines de ses compétences préexistantes, conformément aux décisions prises au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). La commune est concernée par les concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz, les aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et la gestion des eaux pluviales.

Pour 28 Abstentions 1 Contre 0

Recensement de la population : Recrutement et rémunération d'agents recenseurs

(Rapport Michel Illac)

Les communes sont quant à elles tenues de préparer et réaliser les enquêtes de recensement, mais de aussi de recruter et d'affecter les coordonnateurs et les agents recenseurs à la collecte. La Commune sera recensée du 21 janvier 2016 au 20 février 2016. Pour mener à bien cette mission, il est nécessaire de recruter des agents recenseurs pour la période concernée.

Adopté à l'unanimité

Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents lors d'accroissement saisonnier d'activité

(Rapport Hélène Varre)

En prévision des périodes de vacances scolaires 2016, l'accueil de loisirs sans hébergement fonctionne tous les jours (sauf les week-ends et les jours fériés), ainsi que pour les séjours ou camps, il est donc nécessaire de renforcer le service afin d'assurer un encadrement optimum du nombre d'enfants qui fréquentent le CLSH.

Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation du service public, pour répondre à la bonne marche de l'adminis-

tration et à l'évolution de la carrière des agents, il s'avère nécessaire de procéder à une actualisation du tableau des effectifs. Il convient de préciser que la dépense est prévue au budget communal chapitre 12.

Adopté à l'unanimité

Rémunérations des personnels enseignants assurant des missions périscolaires

(Rapport Michel Illac)

Il est fait appel à des fonctionnaires de l'Education nationale enseignants qui sont rémunérés par la commune pour assurer les tâches d'études surveillées et d'encadrement à l'école élémentaire. Cette délibération régleme ces indemnités.

Adopté à l'unanimité

Astreintes et permanences

(Rapport Martine Mattei)

Un régime d'astreintes et de permanences permet de répondre à certaines situations particulières permettant d'assurer la continuité du service public. Il est nécessaire de modifier les modalités d'intervention pour compléter et adapter les modalités d'intervention conformément au Comité technique paritaire du 18 novembre 2015, lequel a émis un avis favorable.

Adopté à l'unanimité

Mise en conformité de l'indemnité exceptionnelle CSG

(Rapport Michel Illac)

L'indemnité dégressive prévue par les textes en vigueur aux agents percevant jusqu'alors l'indemnité exceptionnelle issue du dispositif de 1997, a été modifiée selon un décret paru au 1^{er} mai 2015. Il convient donc d'en tenir compte.

Adopté à l'unanimité

3^{ème} répartition des Subventions aux associations

(Fabrice Vaquer)

Il s'agit de verser 500 € à l'Association Sport Evènement en vue de l'organisation d'un trail sur la commune en avril 2016.

Adopté à l'unanimité

Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) 2015-2018

(Rapport Hélène Varre)

Ce Contrat de quatre ans est destiné à financer des actions quantitatives et qualitatives en direction des enfants de 0 à 17 ans. Pour rappel, le financement est d'environ 55% du coût restant à charge de la collectivité après déduction des participations des familles.

Adopté à l'unanimité

Résultats des élections régionales 2015

(Retrouvez les résultats complets sur le site de la ville : www.mairie-ensues.fr)

Au premier tour :

dans un vote clairement national, la politique gouvernementale a été durement sanctionnée, à la hauteur de la colère et des désillusions qu'elle a provoquées. Mais au-delà de l'actuel gouvernement c'est l'ensemble de la classe politique qui a été jugée, pour les non

réponses aux attentes légitimes des français. L'abstention est massive même si notre commune vote plus que dans la Région et qu'au National.

Au second tour :

le peu de choix possible ne laisse pas beaucoup de place à l'analyse et à l'interprétation mais il reste un test politique d'ampleur nationale mais aussi européenne.

Le troisième tour :

il dépendra de ce que l'ensemble des dirigeants politiques, le Président de la République et le Gouvernement mettront en oeuvre rapidement sans attendre, pour permettre aux Français de vivre mieux, de reprendre confiance et espoir en l'avenir.

ÉLECTIONS RÉGIONALES - 1^{er} TOUR

Le 06 décembre 2015

Taux de participation	53,71 %
Mme Marion MARÉCHAL-LE PEN	44,81 %
M. Christian ESTROSI	20,88 %
M. Christophe CASTANER	16,06 %
Mme Sophie CAMARD	8,22 %

ÉLECTIONS RÉGIONALES - 2^{ème} TOUR

Le 13 décembre 2015

Taux de participation	63,28 %
Mme Marion MARÉCHAL-LE PEN	52,40 %
M. Christian ESTROSI	47,60 %



Agenda

:: Janvier

SAMEDI 9

18h – Cérémonie des vœux à la population dans la salle du Cadran

VENDREDI 15

Collecte de Don du Sang de 15h à 19h30 au Foyer Socioculturel

SAMEDI 16

Fêtes de la Saint Maur :

- 10h : Animation dans le village, place Robert Autès
- 21h : Soirée Miss et Mister Ensues au Cadran (*renseignements et réservations sur www.mairie-ensues.fr*)

DIMANCHE 17

Fêtes de la Saint Maur :

- 12h : Apéro oursins
- 13h : Repas-spectacle suivi d'un bal (*renseignements et réservations sur www.mairie-ensues.fr*)

Fêtes de la Saint Maur

Samedi 16 janvier à 21h, nouvelle édition de l'élection de Miss Ensues. Plusieurs candidates, originaires de la Côte Bleue, défilent devant le public en différentes tenues. Les fêtes de la Saint Maur se poursuivront le dimanche 17 janvier. Deux jours de fiestas et d'animations en tous genres dans la salle du Cadran et dans le Centre-ville.



Pour la billetterie, inscriptions obligatoires et paiements en Mairie. (Attention, places limitées). Pour plus de renseignements : 04 42 44 88 88 – www.mairieensues.fr ou Facebook Ville d'Ensues la Redonne

JEUDI 21

Spectacle Jeune Public – «C'est bon, alors, j'irai en Enfer» à 14h30

DIMANCHE 24

Grand loto de l'association «Espoir contre la Mucoviscidose» dans la salle du Cadran

:: Février

VENDREDI 5

Spectacle Jeune Public – «Mijaurées !» par la Cie Anima Théâtre à 14h30 dans la salle du Cadran (*renseignements et réservations sur www.mairie-ensues.fr*)

SAMEDI 6

- Chandeleur du Club des Tamalous au foyer socioculturel
- Assemblée Générale de l'Association départementale des Comités Communaux Feux de Forêts des Bouches du Rhône (ADCCFF13) dans la salle du Cadran

DIMANCHE 7

Loto de l'association Ensemble Cie la Dolce Vita au Foyer socioculturel

:: Février

DU 8 AU 12

- Stage de Gymnastique dans la salle de Gym Agrès
- Stage de Football par Ensues 89 au stade municipal

SAMEDI 13

Spectacle de danse de l'Association de Danse du Centre AB13 dans la salle du Cadran (*infos sur www.centreab13.fr*)

MARDI 16

19h : Réunion publique de concertation budgétaire dans la salle des Mariages de l'hôtel de Ville

JEUDI 18

18h30 : Conseil Municipal - Débat d'Orientation Budgétaire dans la salle des Mariages de l'hôtel de Ville

DU 15 AU 19

Stage de Gymnastique dans la salle de Gym Agrès

Journées de la Femme

Dans le cadre des journées de la femme, une exposition de l'artiste peintre Laëti de Flo du 26 février au 18 mars avec un vernissage le 26 février à 19h dans le Hall de la salle du Cadran. Laëti de Flo est à la peinture ce qu'un poète est à l'écriture, plaisir et esthétique. Elle peint avec fougue ses tableaux qui éclatent de couleurs et de vigueur.



Entrée libre - Visite de l'exposition sur rendez-vous au 04 42 43 51 06.

VENDREDI 26

- Vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Laëti de Flo à 19h dans le hall de la salle du Cadran (dans le cadre des Journées de la Femme). Exposition à visiter jusqu'au 18 mars.
- Théâtre «Le songe d'une nuit d'été» Création d'après William Shakespeare par la Compagnie l'Individu à 20h30 dans la salle du Cadran.

Songe d'une nuit d'été

Fêtons le 400^{ème} anniversaire de la mort de William Shakespeare (1564-1616) avec «Le songe d'une nuit d'été», une création contemporaine du célèbre auteur britannique par la Compagnie l'Individu à découvrir le vendredi 26 février à 20h30 dans la salle du Cadran. Une mise en abyme au carré en quelque sorte, lyrique, pétillante et drôle ! (*Billetterie au 04 42 44 88 88 et réservations sur www.mairie-ensues.fr*)



DIMANCHE 28

Loto du Tennis Club au foyer socioculturel

:: Mars

VENDREDI 11

«Fills Monkey : Incredible Drum Show» à 21h dans la salle du Cadran

Fills Monkeys live Show

Attention évènement avec la venue des Fills Monkeys et leur Incredible Drum Show. Un Spectacle «humorythmique» pour toute la famille. Complètement frappé et débordant d'une énergie très communicative, ce duo burlesque, avec Yann Coste et Sébastien Rambaud, vous entraîne dans la drôlerie autour de leurs batteries. Rendez-vous le vendredi 11 mars à 21h au Cadran.

(Billetterie au 04 42 44 88 88 et réservations sur www.mairie-ensues.fr)



SAMEDI 12

Récréative du Foyer Rural à 21h au Foyer socioculturel

DIMANCHE 20

Grand Prix Départemental de Badminton au gymnase

VENDREDI 25

Spectacle Jeune Public "ça cartonne" par la Compagnie Qui-Bout ! à 14h30 dans la salle du Cadran (*renseignements et réservations sur www.mairie-ensues.fr*)

Spectacle de danse

Dans le cadre du Train Bleu, venez découvrir la beauté des chorégraphies de la compagnie Meaari de Geneviève Sorin et Léa Canu Ginoux le jeudi 31 mars à 20h30 dans la salle du Cadran. Elles partagent un même enthousiasme et des convictions fortes aussi bien artistiques que pédagogiques pour nous dévoiler leur création 2016 avec un spectacle singulier composé de 3 pièces chorégraphiques. (Tarif unique 10 € Billetterie au 04 42 44 88 88 et réservations sur www.mairie-ensues.fr). Ne manquez pas aussi le pique-nique gastronomique et artistique toujours dans le cadre du Train Bleu le dimanche 3 avril à 12h à la gare de la Redonne.



JEUDI 31

- Spectacle de danse «Liaisons ternaires» par la Compagnie Geneviève Sorin /MEAARI - Création 2016 à 20h30 dans la salle du Cadran
- 18h30 : Conseil Municipal – Vote du budget 2016 dans la salle des Mariages de l'hôtel de Ville

:: Avril

DIMANCHE 3

Pique-nique gastronomique et artistique dans le cadre du Train Bleu à 12h à la gare de la Redonne (*renseignements et réservations sur www.mairie-ensues.fr*)

DIMANCHE 10

Repas printanier des Séniors dans la salle du Cadran

Du 11 AU 15

- Stage de Gymnastique dans la salle de Gym Agrès
- Stage de Football par Ensues 89 au stade municipal

VENDREDI 15

«Call me Franky !» par les Swingmen (hommage à Franck Sinatra) à 21h dans la salle du Cadran

Hommage à Franck Sinatra

Les talentueux et bondissants Swingmen délivrent un spectacle familial aussi divertissant que burlesque et séduisant avec «Call me Franky !». Situations dignes du théâtre de Boulevard, Swing, Jazz, et chansons d'amour en concert Live... pour rendre hommage au grand Franck Sinatra. C'est le programme de cette soirée à ne pas manquer le vendredi 15 avril à 21h dans la salle du Cadran.

Billetterie au 04 42 44 88 88 et réservations sur www.mairie-ensues.fr



DIMANCHE 17

Trail des 5 Calanques au départ du parvis de l'hôtel de Ville (*renseignements et inscriptions sur www.mairie-ensues.fr*)

Du 18 AU 22

Stage de Gymnastique dans la salle de Gym Agrès

MARDI 26

Spectacle Jeune Public «L'homme qui plantait des arbres» par la Compagnie ARKÉTAL

VENDREDI 29, SAMEDI 30 ET DIMANCHE 1^{ER} MAI

Salon «Bien-être-Bio-Santé Naturelle » dans la salle du Cadran

SAMEDI 30

Concours de pétanque par l'association Droit a Bouchon au boulodrome

Nouveaux Commerces

Nouvel Annuaire des Numéros Utiles de la commune

La Ville va éditer prochainement un nouvel annuaire des numéros utiles dans lequel figureront toutes les personnes qui exercent une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune. Si vous n'êtes pas encore référencés par nos services et que vous souhaitez y figurer, merci de vous adresser au service communication de la Ville en appelant le 04 42 44 88 88.

le chiffre qui compte

288

c'est le nombre d'enfants qui participent aux TAP

Nouvelle avocate

Maître Virginie Le Vouedec, avocate au barreau, vient de s'installer au 11A, avenue de la Vierge. Elle est à votre disposition au 04 42 87 19 87 ou par Fax au 04 42 87 17 12 et par mail virginie@avocat-levouedec.com.

Création d'un cabinet de Conseil en ressources humaines et coaching

Odile Glaz, experte en droit social, se propose d'accompagner les entreprises ou les particuliers dans leurs projets dans le domaine du Conseil et du développement des ressources humaines. Pour plus d'informations, www.conseil-rh-pluriel.fr ou par téléphone au 07 82 66 21 16 / 04 42 49 28 97 et par mail contact@conseil-rh-pluriel.fr

État Civil

NAISSANCES

Le 09/09/2015 CRESPO Alice

Le 02/10/2015 GUILLEMAUD Masha

Le 13/10/2015 GERACI Aaron

Le 20/10/2015 CAMIGLIERI Lissandro

Le 29/10/2015 LAZZARINI Livia

Le 04/11/2015 HALLIER Maëlis et Maëva

Le 29/11/2015 BOUDARA Kiara



Lissandro



Livia

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

MARIAGES

Le 26/09/2015 RICHARD Kévin / BENEDETTI Laura

Le 10/10/2015 AMBRASSI Florian / GIUSTI Élodie

Le 10/10/2015 BRUN Eric / BONO Catherine

Le 14/10/2015 ALLAIN Cyril / SABLONEY Élisabeth

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÈCÈS

Le 11/09/2015 MORIN Yves

Le 15/10/2015 PIATTI Odette veuve PONSARD

Le 15/11/2015 HURTEVENT André

Le 18/10/2015 FRESSY Jacques

Le 20/10/2015 MOREAU Annie épouse CORNUEL

Le 04/12/2015 OLIVE Elie

Le 05/12/2015 MOUTOUX Gilberte Veuve SARDE

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Gilberte vient de nous quitter

Les anciens de la commune connaissent tous Gilberte Sarde née Moutoux d'une famille bien connue et appréciée sur la commune. Gilberte était aussi connue de part son activité pendant des années dans la boulangerie familiale (juste à droite du porche en centre village). Elle y servait et blaguait avec tous, une boulangerie dans laquelle de nombreuses familles allaient faire cuire le repas en fin de journée alors que le four était encore bien chaud, sans oublier que c'était la boulangerie qui faisait gracieusement les petits pains de la St Maur. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.



Libre Expression Municipale

Groupe "Majorité Municipale"

Résistons ensemble ! Vivons ensemble !

Les événements effroyables du 13 novembre dernier ont bouleversé notre pays et le monde entier. Ils ont bouleversé notre ville et tous ses habitants qui sont attachés aux valeurs de liberté, de paix et de fraternité. La vie, la liberté ont été frappées de nouveau à Paris moins d'un an après les attentats de janvier. Sans faire de distinction d'origine ou de religion, les criminels, ont visé aveuglément. Ils ont frappé dans des «lieux de vie où l'on fête la vie...». Le visage des victimes, c'est celui de la France et de l'humanité dans toute sa richesse, sa jeunesse et sa diversité. Ce qu'ils ont voulu abattre, c'est notre liberté, les valeurs fondamentales de notre République, tout ce qui permet de vivre ensemble. Mais la République est debout et elle le restera ! Car elle est forte de ses valeurs de Solidarité et de Fraternité. Elle est forte du formidable courage et dévouement du service public, de la police, des pompiers, du Samu, des soignants et des agents territoriaux. Ensûes la Redonne a rendu hommage aux victimes mais a décidé de continuer à vivre et résister

contre le poison de la division que certaines voix irresponsables répandent si souvent. Ensûes la Redonne continuera à rassembler, parler, écouter, échanger, partager, se divertir, faire la fête, se cultiver... C'est tout le sens que nous donnons à notre gestion et ces derniers mois ont été riches en manifestations culturelles, festives, sportives, sociales et citoyennes. Des rencontres de concertation ont permis de vous informer, de prendre votre avis et décider ensemble des suites à donner. Le Cadran a vibré en ce mois de décembre, plusieurs milliers de participants aux diverses manifestations : marché de Noël, spectacle des seniors, chants de Noël, Noël des associations, Noël des écoles,... toutes les générations ont bénéficié de ces moments de joie en cette période de fin d'année et ont apprécié. Voilà comment se conjugue le Vivre Ensemble à Ensûes la Redonne ! Nous allons continuer en 2016 et nous vous convions au premier rendez-vous de l'année le Samedi 09 Janvier avec la présentation des Vœux à la population.

Michel ILLAC

«Ensemble c'est pour la ville» Groupe d'opposition «Les Républicains»

Chers concitoyens, nous vivons, depuis quelques temps, des moments difficiles et dramatiques. Ces attentats meurtriers ont touché le plus profond de nous-même et nous sommes de tout cœur avec ces victimes et leurs familles dans les souffrances qui les touchent.

Le résultat du 1^{er} tour des élections régionales nous fait bien sentir le malaise, la crainte et le sentiment d'insécurité qui règne dans la tête de chacun mais nous devons faire face et ne pas donner, à ces assassins, le sentiment qu'ils ont réussi à nous contraindre à la peur.

Notre tâche, en tant qu'élus de l'opposition ou de la minorité selon le désir de notre Maire est de vous faire connaître les problèmes que nous n'avons de cesse de soulever lors de nos

réunions respectives malgré le manque d'information dont nous sommes victimes. Le bilan de cette fameuse salle des fêtes toujours dans l'ombre. Les procès en cours et à venir qui nous coustent, à l'unité, entre 3 à 4000 € en frais d'avocat et dont rien ne nous est communiqué.

L'aire pour les gens du voyage qui revient à l'actualité.

On nous a signalé le manque d'éclairage sur Chantegrive ainsi que l'absence de signalisation pour les commerçants du bas du village Et qu'en est-il des décorations de Noël plus que médiocres sur notre belle commune ?

Tant de choses que nous nous efforçons de soulever contre vents et marais mais nous restons vigilants et toujours à votre écoute.

Daniel PIERRE

Dernière séance du Conseil de Communauté Urbaine

Au moment où nous publions notre bulletin d'information municipale le dernier conseil de la communauté Urbaine se prépare avant le passage en Métropole en janvier 2016. Pendant ces 21 mois c'est sous le régime de la Communauté Urbaine et sous la présidence de Guy Teissier nous avons participé à la gestion de la collectivité. Sans vice-présidence, (contrairement au précédent mandat) c'est au sein du Groupe PTS, que nous avons pu débattre et nous exprimer sur de nombreux dossiers pour l'ensemble des 18 communes et aussi appuyer les dossiers de notre commune. Un travail efficace a pu être mené avec les personnels des services de la collectivité avec qui nous avons pu sur de nombreux domaines trouver des solutions à nos demandes ; voirie, logements, urbanisme, eau et assainissement...

Nous avons été force de proposition mais aussi de contestation sur certains choix que nous n'avons pu accepter car trop éloignés de notre conception de gestion. Par exemple des choix budgétaires qui taxent fortement les familles alors que les entreprises bénéficient de baisses sans conditions, les choix de DSP (Délégation de Service Public) de certains services, la vente des locaux qui abritent la RTM qui va nécessiter de louer au prix fort de nouveaux locaux au lieu d'en acquérir d'autres. Nous avons par contre pu trouver un consensus sur les conditions de transfert des charges nouvelles liées à la loi MAPTAM.

Martine Mattei et Michel Illac, vos élus communautaires.



Meilleurs Voeux



Samedi 9 janvier à 18h

Cérémonie des vœux à la population à la salle du Cadran



Samedi 16 et Dimanche 17 janvier

Fêtes de la St Maur